

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20210715-06



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

---

Conseillers en exercice :

58

---

Conseillers présents :

39

---

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

---

Conseillers représentés :

8

---

Total votants :

47

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2021 à 18H30****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 8 juillet 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON  
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE  
Sophie DELAIGUE à Claude GOUILLON CHENOT  
Francis ROUX à Caroline GUELON  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Rachel BOURNIER, Martine MUNOZ, Tahar BOUANANE.

**Secrétaire de séance :** Olivier CHAMBON

**ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE MATUSSIÈRE  
CESSION DE TERRAIN A L'ENTREPRISE IMMOLEC**

**Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président**

Dans le cadre de la commercialisation de la zone d'activités économiques de Matussièrre, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a reçu plusieurs sollicitations d'entreprises.

Considérant la proposition d'achat de la société IMMOLEC (location/vente de biens immobiliers) pour deux terrains : d'une surface de 1 910 m<sup>2</sup> pour l'un et de 2 000 m<sup>2</sup> pour l'autre (à préciser après document d'arpentage) extraits de la parcelle YL 258, au prix de 25 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge, en vue de l'implantation d'un « village d'artisans » composé de deux bâtiments permettant de proposer des locaux adaptés aux métiers de l'artisanat et du tertiaire, à l'achat ou à la location.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à la société IMMOLEC ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, de deux terrains : d'une surface de 1 910 m<sup>2</sup> pour l'un et de 2 000 m<sup>2</sup> pour l'autre (à préciser après document d'arpentage) extraits de la parcelle YL 258, au prix de 25 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge, en vue de l'implantation d'un « village d'artisans » composé de deux bâtiments permettant de proposer des locaux adaptés aux métiers de l'artisanat et du tertiaire, à l'achat ou à la location ;
- **Précise** que les terrains seront vendus sous le régime de la TVA sur marge ;
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 36 mois ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 47

Conseillers présents : 39

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 47

Pour : 47

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

**Le Président,**

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

